

Extrait du registre des délibérations

Délibération 2025-100

**Ressources Humaines : Crédation d'un emploi permanent**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 9 décembre 2025.

**Participants**

Bessières	M. Bernard BERINGUIER, M. Cédric MAUREL, Mme Mylène MONCERET, Mme Christel RIVIERE
Bondigoux	M. Didier ROUX
Buzet-sur-Tarn	M. Patrick BONNASSIES, Mme Ghislaine CHARLES, Mme Katia GUERRERO, M. Gilles JOVIADO
La Magdelaine-sur-Tarn	M. Maxime ANTONY, Mme Isabelle GAYRAUD
Layrac-sur-Tarn	M. Thierry ASTRUC
Le Born	
Mirepoix-sur-Tarn	Mme Sonia BLANCHARD ESSNER, M. Jean-Louis RICHARD
Villematier	M. Jean-Michel JILIBERT
Villemur-sur-Tarn	Mme Corine BRINGUIER, M. Georges CHEVALLIER, Mme Florence DELTORT, M. Jean-Marc DUMOULIN, Mme Aurore DUQUENOY, M. Jean-Michel MICHELOT, Mme Agnès PREGNO, M. Daniel REGIS

**Conseillers ayant donné pouvoir**

M. Ludovic DARENGOSSE a donné pouvoir à Mme Mylène MONCERET  
M. Aäli HAMDANI a donné pouvoir à M. Cédric MAUREL  
M. Julien ASSIE a donné pouvoir à M. Gilles JOVIADO  
Mme Karine SAUNIER a donné pouvoir à M. Jean-Michel JILIBERT  
M. Michel SANTOUL a donné pouvoir à M. Daniel REGIS

**Conseillers excusés**

M. Robert SABATIER

**Conseillers absents**

Mme Carole LAVAL  
M. Patrice BRAGAGNOLO

**Secrétaire de séance**

Mme Florence DELTORT

Membres en exercice - 31 | Membres présents -23 | Pouvoirs - 05 | Membres absents – 03

**Exposé**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire que, afin d'assurer la continuité des services et de satisfaire aux exigences statutaires relatives à la technicité du poste, il y a lieu de procéder à la création de l'emploi suivant et de l'intégrer au budget correspondant :

Quantité	Grade	Mission	Temps de travail
1	Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 2ème classe Adjoint administratif principal de 1ère classe	Assistance et gestion des Ressources Humaines	35H

Il précise que le recrutement infructueux d'un fonctionnaire sur ces emplois justifierait le recours à un agent contractuel.

**Décision**

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique, son article L 332-8 ;

**Considérant** qu'il appartient à l'organe délibérant de créer les emplois visant à permettre le fonctionnement des services ;

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire, décide :

- **D'autoriser** Monsieur le Président, à créer cet emploi dans les conditions précitées ;
- **De charger** Monsieur le Président, de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement des agents conformément au Code Général de la Fonction Publique ;
- **De confirmer** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget aux articles et chapitre prévus à cet effet de l'année en cours.
- **De préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.

**Résultats du vote**

Votants – 28 | Pour – 27 | Contre – 01 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur-sur-Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

**La Secrétaire de Séance,**  
**Mme Florence DELTORT**



**Le Président,**  
**M. Jean-Marc DUMOULIN**

Certifié exécutoire,  
Les formalités de publicité ayant été effectuées,  
Le 26 DEC. 2025